

## DÉLÉGATIONS ET OFFICES PARLEMENTAIRES

OFFICE PARLEMENTAIRE  
D'ÉVALUATION  
DES CHOIX SCIENTIFIQUES  
ET TECHNOLOGIQUES

**Président : Claude Birraux**



Le 10 juillet 2002, l'Office a tenu sa première réunion pour procéder au renouvellement de son Bureau : M. Claude Birraux a été élu président et M. Henri Revol, sénateur, premier vice-président. La reprise de ses activités a été rapide puisque, dès le 31 juillet, l'Office a nommé ses représentants dans trois organismes parlementaires, organismes intervenant dans deux domaines où l'Office est traditionnellement saisi : le nucléaire, avec l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), ainsi que l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et la bioéthique, avec la commission de génie génétique.

**L'Office a été saisi onze fois depuis le début de la législature.** La dernière saisine présente la particularité d'avoir été prévue par les lois de 1998 et 2001 sur la sécurité sanitaire et environnementale qui disposent que l'Office procéderait à leur évaluation. **La saisine du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 4 juin 2003, sur l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets nucléaires a pour origine une demande des quatre Présidents de groupe, ce qui constitue un précédent.**

Cinq études de faisabilité ont été adoptées par l'Office. Trois rapports sont en cours sur les études suivantes :

- les conséquences de l'appropriation du vivant,
- nanosciences et progrès médical,
- les nouveaux apports de la science et de la technologie à la qualité et à la sûreté des aliments saisis.

L'Office a été également saisi sur :

- les télécommunications à haut débit au service du système de santé,
- la place des biotechnologies en France et en Europe,
- les techniques de restauration des œuvres d'art et la protection du patrimoine face aux attaques du vieillissement et de la pollution.

Enfin, cinq rapports ont été adoptés sur :

- les incidences de la téléphonie mobile sur la santé,
- l'évolution des semi-conducteurs et ses liens avec les micro et nanotechnologies,
- la qualité de l'eau et l'assainissement en France,
- la durée de vie des centrales nucléaires et les nouveaux types de réacteurs,
- les méthodes d'identification des personnes à partir des données biométriques et les techniques de mise en œuvre (sur saisine du Bureau de l'Assemblée nationale).

Dans ce dernier rapport, déposé le 16 juin 2003 et enrichi des apports de l'audition publique organisée par l'Office le 15 mai, M. Christian Cabal établit un panorama des techniques d'identification des personnes à partir des données biométriques. Il détaille les dispositifs nationaux, en appelant à la définition rapide d'un cadre juridique adapté. Enfin, il formule quatre recommandations, portant sur la gestion des fichiers contenant des informations biométriques par les autorités publiques, l'information du Parlement, la création d'un observatoire chargé d'une veille juridique, et la mise en place d'un organisme pouvant diligenter des travaux de recherche et d'évaluation auprès de laboratoires indépendants.

### Activité de l'Office

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
|                                   |         |
| NOMBRE DE RÉUNIONS                | 17      |
| DURÉE                             | 38 h 40 |
| NOMBRE D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ    | 5       |
| NOMBRE DE RAPPORTS ADOPTÉS        | 5 (1)   |
| NOMBRE D'ÉTUDES EN COURS          | 8       |
| NOMBRE DE PERSONNALITÉS ENTENDUES | 37 (2)  |
| Dont membres du Gouvernement      | 2       |

(1) dont 3 rapports rendus sur des saisines antérieures à l'ouverture de la XII<sup>e</sup> législature  
(2) dans le cadre de 4 auditions publiques



## DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES

**Présidente : Marie-Jo Zimmermann**

La Délégation a été saisie de deux projets de loi par la Commission des Lois, sur lesquels elle a adopté deux rapports.

Le rapport du 5 décembre 2002 sur les dispositions du projet de loi pour la sécurité intérieure relatives à la **prostitution** comportait quinze recommandations visant notamment à réaffirmer la priorité absolue de la lutte contre le proxénétisme et les réseaux mafieux, approuvant la création d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains et insistant sur la nécessité d'assurer l'anonymat et la sécurité des personnes prostituées lorsqu'elles acceptent de porter plainte ou de témoigner contre leurs proxénètes.

Le rapport du 5 février 2003 sur la réforme des modes de scrutin régionaux et européens réaffirme **la nécessité de se montrer vigilant sur les acquis de la parité pour les élections au scrutin de liste et de chercher à améliorer la représentation des femmes pour les élections au scrutin uninominal.**

La Délégation a également approuvé le principe d'alternance entre les hommes et les femmes sur les listes électorales pour les élections régionales et européennes et souhaité que les partis contribuent à l'objectif de parité à l'occasion des investitures, des dispositions contraignantes étant nécessaires pour améliorer la représentation des femmes dans les exécutifs locaux.

La Délégation a procédé à dix auditions dans le cadre du suivi de l'application de la loi sur **l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**. Ces travaux seront publiés dans le cadre de son premier rapport annuel de la législature. Enfin, la Délégation s'est saisie du projet de loi portant réforme des retraites, sur lequel elle a déposé un rapport d'information.

### Activité de la Délégation

| RÉUNIONS  | Nombre       | Durée                       |
|-----------|--------------|-----------------------------|
|           | 22           | 37 h 31                     |
| AUDITIONS | Gouvernement | Personnalités               |
|           | 1            | 28                          |
| RAPPORTS  | Nombre       | Dont rapports d'information |
|           | 3            | 3                           |

## DÉLÉGATION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Président : Émile Blessig**



La Délégation a publié le 28 novembre 2002 un rapport sur la couverture du territoire en téléphonie mobile et internet haut débit. Les recommandations de la Délégation - adoption de l'itinérance locale pour l'achèvement de la couverture du territoire en téléphonie mobile et faculté pour les collectivités locales d'être opératrices en internet - ont été entérinées par le Gouvernement lors du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 13 décembre 2002.

La Délégation a aussi examiné les conséquences des politiques communautaires sur l'aménagement du territoire et notamment les effets de la réforme des

procédures d'attribution des fonds structurels en métropole et outre-mer. Ce travail a également mis en lumière **les conséquences de l'élargissement de l'Union sur les dotations financières d'origine communautaire** dont disposera notre pays à partir de 2006. Le rapport de la Délégation a été publié le 19 mars 2003.

Enfin, la Délégation travaille depuis le mois d'avril sur la gestion des déchets et sur la politique de l'eau.

### Activité de la Délégation

| RÉUNIONS  | Nombre       | Durée                       |
|-----------|--------------|-----------------------------|
|           | 23           | 33h35                       |
| AUDITIONS | Gouvernement | Personnalités               |
|           | 4            | 19                          |
| RAPPORTS  | Nombre       | Dont rapports d'information |
|           | 2            | 2                           |